



Acte n° 2024C265

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 26

Pouvoirs : 11

Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 12/12/2024

Le 19 Décembre 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle polyvalente, 3 place Marcel Bonnet à Ambérieux-en-Dombes (01330).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Marcel BABAD (Pouvoir à Marc PECHOUX), Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Ingrid BESSON (Pouvoir à Richard PACCAUD), Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir à Gabriel AUMONIER), Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI (Pouvoir à Nicole DUGELAY), Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir à Patrick NABETH), Nathalie TISSERAND (Pouvoir à Vincent LAUTIER), Catherine VIGNON (Pouvoir à Valérie BOYER).

Secrétaire de séance : Stéphane BERTHOMIEU.

OBJET : ENVIRONNEMENT – Cibeins – Programme de coupes de bois 2025

M. Frédéric VALLOS, Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux, rappelle que le domaine de Cibeins situé sur les communes de Misérieux et d'Ars-sur-Formans est en grande partie propriété de la CCDSV. Pour garantir la gestion forestière du site, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée s'est rapprochée de l'Office National des Forêts (ONF) pour solliciter le passage en régime forestier, qui permet la mise en œuvre d'un programme de gestion et d'exploitation forestières pluriannuel, validé par délibération du Conseil communautaire du 23 septembre 2021.

L'ONF propose d'intervenir au nord du peuplement du cœur de la forêt de Cibeins (parcelles forestières 2a) pour réaliser une coupe d'amélioration des boisements. Les coupes auront pour objectif de diversifier les classes d'âge des arbres par la coupe et apporter de la lumière en sous-bois pour favoriser la régénération naturelle de la forêt mais aussi d'éradiquer le chêne rouge, espèce envahissante présente sur ce secteur.

Le détail des bois coupés est présenté dans le tableau d'état d'assiette ci-dessous :

Parcelles forestières	Type de coupe	Volume de coupe présumé (m ³)	Surface à parcourir (ha)	Mode de commercialisation – décision de la CCDSV
2 a	Coupe amélioration	74	3,7	Contrat bois façonné

La Communauté de communes fera le choix du mode de commercialisation avec l'ONF. Pour cette intervention, l'ONF propose un contrat en bois façonné. Pour ce type de contrat, la coupe s'effectue en amont et les potentiels acheteurs de bois achèteront les bois en bloc stockés « en bord de route ».

La plateforme située en sortie de la future piste forestière du bois de Cibeins pourra servir de lieu de stockage des bois coupés.

Dans le cadre d'un contrat bois façonné, la CCDSV devra supporter les dépenses liées à la coupe du bois avant de tirer le bénéfice de la revente une fois l'acheteur trouvé.

Les dépenses liées aux coupes envisagées sont estimées à 10 000 € TTC.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 09/11/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

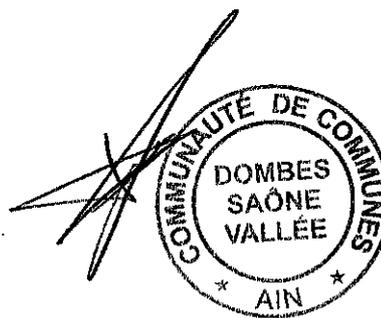
- ✓ **D'APPROUVER** l'état d'assiette des coupes de l'année 2025 ;
- ✓ **DE DIRE** que les dépenses et recettes liées aux coupes du bois seront inscrites au Budget principal 2025 ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir.

A Ambérieux, le 19/12/2024

Le Secrétaire de séance
Stéphane BERTHOMIEU



Le Président,
Marc PECHOUX



Affichage sous format électronique le : 24/12/2024